

AMAP

Définition : AMAP = Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne

C'est un **partenariat de proximité** entre un **groupe de consommateurs** et un ou des producteurs locaux, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme.

C'est un **contrat solidaire**, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance la totalité de leur consommation sur une période définie. Ce système fonctionne donc sur le principe de la confiance et de la responsabilisation entre consommateur et producteur.

Principes

Une AMAP c'est :

- * **pour le paysan**, le maintien de l'activité agricole par la garantie de revenu ;
- * **pour le consommateur**, des aliments frais, de saison, souvent biologiques, produits à partir de variétés végétales ou races animales de terroir ou anciennes ;
- * **Pour les 2 partenaires** : un prix équitable.

L'AMAP fonctionne suivant un principe d'économie solidaire :

- **lien direct**, sans intermédiaire, entre le producteur et le consommateur ;
- les consommateurs s'engagent à l'avance, pour une saison de production ;
- ils partagent les aléas climatiques qui peuvent modifier à la baisse, la quantité de produits calculée et planifiée par le producteur ;
- le prix du panier est calculé en fonction des coûts de productions et non pas au poids de la marchandise.
- Le producteur n'est plus dans l'économie de marché et garde une indépendance par rapport au système de grande distribution
- Les consommateurs, peuvent directement suivre et influencer le mode de culture (biologique ou biodynamique ou agriculture durable).

Les AMAP ont également ou peuvent avoir (indirectement) les ambitions suivantes :

- * Favoriser un dialogue social autour de la sécurité alimentaire, du goût, de la consommation ;
- * Réimpliquer le consommateur dans ses choix de consommation.
- * Respect de la biodiversité (conservation des espèces, croisement, ...) ;
- * Meilleure gestion du foncier et maintien des terres fertiles ;
- * Agir pour l'emploi, par l'installation de nouveaux jeunes agriculteurs ;
- * Aider les producteurs dans leurs investissements en constituant des fonds d'épargne citoyenne
- * Instaurer des animations sur la ferme, en favorisant le volet pédagogique sur la nature et l'environnement
- * Contribuer à réduire la consommation énergétique en utilisant des légumes produits à côté de son domicile ;

Historique

1960 Au Japon : empoisonnement au mercure -> réaction des mères de famille, création des Teikei (en japonais "le visage du fermier est sur le produit"). Au début coopérative laitières surtout.

1960 Suisse : fermes communautaires nommées food guilds (ou association alimentaire)

1985 USA : Community Supported Agriculture puis au Canada (ASC)

1990 France : principe d'une distribution hebdomadaire de légumes à des réseaux d'adhérents-consommateurs a été introduit par les Jardins de Cocagne.

2001 Aubagne (ATTAC) : Le 8 avril : pique-nique à la ferme qui reste une étape importante dans la création de l'AMAP. Le 17 avril 2001, le premier panier (sur un total de trente-deux) était livré par « Les Olivades » aux consommateurs d'Aubagne. Cette première distribution s'est déroulée sur un parking mis à disposition par une « amapienne »

2006, les AMAP approvisionnent en France environ 24 000 personnes

Site national : <http://alliancepec.free.fr/Webamap/>

Site AMAP Midi-Pyrénées : <http://www.amapreseau-mp.org/>